

(1)

(N° 146.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 24 MARS 1852.

Budget des non-valeurs et des remboursements, pour l'exercice 1853⁽¹⁾.

Rapport fait, au nom de la section centrale (2), *par M. T'KINT DE NAEYER.*

MESSIEURS,

Le budget des non-valeurs et des remboursements, pour l'exercice 1853, s'élève à 2,018,000 francs. Comparé à celui de 1852, il présente une augmentation de 60,000 francs. Cette différence provient d'un supplément de crédit de 48,000 francs sur les non-valeurs concernant la contribution personnelle et de la demande d'un crédit de 15,000 francs destiné à couvrir les non-valeurs sur le droit de débit des tabacs.

Le budget a été adopté, sans observation, par les sections et par la section centrale.

Le Rapporteur,
T'KINT DE NAEYER.

Le Président,
N.-J.-A. DELFOSSE.

(1) Budget, n° 140.

(2) La section centrale, présidée par M. DELFOSSE, était composée de MM. DE PERCEVAL, T'KINT DE NAEYER, H. DE BAILLET, DE PITTEURS, JACQUES et MOREAU.
